

Les partenaires

Les agents France Services assurent un accompagnement de premier niveau. Ils n'ont pas vocation à se substituer à un conseiller partenaire. La structure n'intervient pas à la place des organismes.



L'Assurance Maladie
accès au compte
Ameli, demande de
carte vitale



**Caisse d'Allocations
Familiales (CAF),
Mutuelle Sociale
Agricole (MSA)**
création de compte,
déclaration de la
prime d'activité



L'Assurance Retraite
rectification de
carrière, demande
de retraite,
allocation
veuvage



France Titres
demande de
permis, carte grise,
pré-demande de
titre d'identité

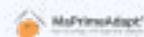


France Travail
inscription,
actualisation



MaPrimeRénov'
aide pour les travaux
de rénovation
énergétique

Agence Nationale de l'Habitat
MaPrimeAdapt'



URSSAF
accompagnement
compte CESU/PAJE
et auto-entrepreneur



Chèque Énergie





Ministère de la justice
Extrait de casier judiciaire, orientation vers un point justice.



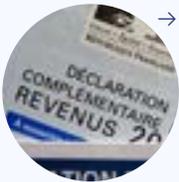
Conciliateur de justice

Accompagnement des personnes afin de permettre le règlement à l'amiable des différents qui lui sont soumis

→ **Permanences** de Mme Bensoussan à la mairie de Mortagne :
le 3^e lundi de chaque mois sur rendez-vous (07 88 96 88 64).

Finances Publiques

Déclaration fiscale, impôts, paiement



→ **Permanences** d'un agent des Finances Publiques à la mairie de Mortagne : **les mardis et/ou mercredis, sur rendez-vous.**



La Poste



L'équipe de La Poste vous **accueille à l'agence** place de la Roseraie :

→ du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 14h - 17h
→ samedi : 9h - 12h30



Accédez à l'**espace numérique** équipé d'ordinateurs et d'une imprimante et bénéficiez de l'aide des conseillers France Services.



Un **conseiller numérique** vous accompagnera dans la prise en main des outils informatiques (tablette, téléphone, ordinateur...).

Les partenaires locaux

- **au Centre de la Petite Enfance (avenue des Madeleines), sur rendez-vous :**



Permanence d'un travailleur social



→ lors d'un changement de situation familiale : séparation, décès...
(02 51 61 07 86)

- **à la Mairie de Mortagne-sur-Sèvre, sur rendez-vous :**

Mission Locale

→ les jeudis et vendredis, sur rendez-vous
(02 51 66 81 15)



Point conseil budget

→ 2^e lundi du mois, sur rendez-vous
(02 51 44 37 10)



novalisS



→ tous les mardis après-midi
(02 51 67 05 56)



! Pour une rencontre réussie avec les agents France Services, pensez à vous munir de vos **documents, identifiants et téléphone portable** nécessaires pour réaliser vos démarches.

→ N'hésitez pas à nous appeler au **02 51 65 00 45** pour préparer votre rendez-vous.

PLUS D'INFOS :

